

ATTEINTES AUX LIBERTÉS ACADÉMIQUES : LE PROCÈS FAIT À PINAR SELEK DOIT CESSER

À la fin des années 1990, notre collègue Pinar SELEK, écrivaine, sociologue, féministe et militante pour les droits des minorités, mène ses recherches en sociologie sur les enfants de la rue, les prostituées, les objecteurs de conscience, les personnes transgenres, les kurdes. Déplaisant au pouvoir turc, refusant de lui livrer les noms des 66 combattants kurdes qu'elle a interrogés à l'occasion d'un travail de recherche, elle a été arrêtée en juillet 1998, emprisonnée et torturée. Pinar Selek est injustement attaquée par le pouvoir turc pour ce qu'elle est – une enseignante-chercheuse – et pour ce qu'elle représente dans sa pratique exigeante et indépendante de la recherche.

De différentes façons, les libertés scientifiques ou académiques – liberté d'enseignement, de recherche et d'expression – sont aujourd'hui partout menacées. Elles sont pourtant l'essence même de l'université. Tout comme la liberté de la presse, elles sont une condition essentielle de toute société démocratique. Elles sont d'ailleurs le plus souvent simultanément attaquées.

En 2006. En 2008. Puis en 2011. À nouveau en 2014, quatre verdicts d'innocence ont été rendus par la justice turque. Pinar Selek a été accueillie en France dans le cadre du programme PAUSE en 2012, bénéficiant ainsi du statut de réfugiée politique avant d'obtenir la nationalité française. Pourtant, le 21 juin 2022, la Cour suprême de Turquie a annulé le dernier acquittement et réclamé à nouveau un procès. Et, malgré les acquittements, elle a émis une condamnation à la prison à perpétuité et à nouveau en janvier 2023, un mandat d'arrêt international. Un cinquième procès s'est tenu à Istanbul le 31 mars dernier auquel le SNESUP-FSU était présent. Mais ce procès n'a pas été à son terme : il a été reporté à ce vendredi 29 septembre à 14h00.

Devant la situation aussi intolérable qu'injuste que vit Pinar Selek, **le SNESUP-FSU appelle les autorités françaises à intervenir auprès du pouvoir turc pour que cesse cet acharnement judiciaire qui dure depuis maintenant 25 ans !**

Le SNESUP-FSU sera présent au procès qui aura lieu, à nouveau, ce vendredi 29 septembre à Istanbul. Pour Pinar, pour l'Université, pour réaffirmer qu'être universitaire ne doit pas devenir un crime. ■

Paris, le 28 septembre 2023

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)